ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Musee des arts premiers

Question écrite n° 50632

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre de l'education nationale, de l'enseignement superieur et de la recherche sur les consequences du projet de musee des « Arts premiers ». Le President de la Republique a souhaite donner aux arts d'Afrique, des Ameriques, d'Oceanie et d'Asie, leur juste place dans les institutions museographiques de la France. Si le constat sur lequel repose ce projet de musee constitue une base de travail, en revanche les conclusions du rapport (date d'aout 1996) de la commission « Arts Premiers », presidee par M. Jacques Friedmann, appellent de fortes reserves. Devant l'importance de ce projet qui concerne quatre musees nationaux dont le musee de l'Homme et le Museum national d'histoire naturelle qui dependent du ministere de l'enseignement superieur et de la recherche, M. Georges Sarre s'etonne du silence de M. le ministre de l'education nationale sur ce dossier. Les conclusions du rapport de la commission « Arts premiers » prevoient en effet de creer dans l'aile Passy du palais de Chaillot un musee de l'Homme, des Arts et des civilisations. Ce nouveau musee ne de la fusion du musee national des Arts d'Afrique et d'Oceanie et de la section d'ethnologie du musee de l'Homme serait cree sous la forme d'un etablissement public administratif, et place sous la double tutelle des ministeres de la culture et de l'education nationale. Les modalites de mise en oeuvre de ce projet de musee des « Arts premiers » prefigurent un demantelement du musee de l'Homme donc du museum et remettent profondement en cause les missions de ces institutions en tant qu'etablissements d'enseignement superieur et de recherche. C'est pourquoi il attend du ministre une prise de position claire et precise sur ce dossier. Il lui demande de garantir la perennite de ces institutions qui dependent du ministere dont il a la charge, de refuser leur demantelement de sorte que le musee de l'Homme reste dans son integrite une composante du Museum national d'histoire naturelle, et habilite a delivrer des theses. Il souhaite savoir de quelle facon le ministre entend faire en sorte que soient representes les responsables de ces institutions dans la mission de prefiguration du musee des « Arts premiers ». Il lui demande si des credits du budget du ministere dont il a la charge ont ete affectes a cette mission de prefiguration et leur montant. Enfin il s'etonne de l'absence de reaction de sa part devant les conclusions alarmantes du rapport d'evaluation date de juin 1996, intitule « le Museum national d'histoire naturelle », realise par le Comite national d'evaluation des etablissements publics a caractere scientifique, culturel et professionnel. Il lui demande donc de definir et d'engager, en liaison avec Mme le ministre de l'environnement, un programme de renovation et de mise en conformite des locaux du museum en y associant les responsables et les scientifiques de cette institution et respectant les missions de ce grand etablissement.

Données clés

Auteur : M. Sarre Georges
Circonscription : - RL
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 50632
Rubrique : Patrimoine
Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1847